

Ce projet porté par le ministère de la Santé Publique, d'un montant de 8 millions d'euros, financé par la France à travers une subvention de l'Agence Française de Développement, vise quatre objectifs :

- améliorer les capacités du Ministère de la Santé à encadrer le système hospitalier,
- accompagner le renforcement des compétences en gestion des hôpitaux,
- améliorer l'offre de soins de deux hôpitaux reconnus pour leur qualité à Kinshasa : la Clinique Ngaliema d'une part, et le Centre Hospitalier Monkole d'autre part,
- faciliter l'accès aux soins des plus démunis. La situation du système de santé et l'état de santé des populations sont des préoccupations majeures en RDC.

Le Centre Hospitalier Monkole et la Clinique Ngaliema sont deux hôpitaux de référence, placés sous le contrôle du ministère de la Santé. Ils sont des maillons importants du système sanitaire, aussi bien en tant que prestataires de soins spécialisés de qualité (malformations cardiaques, urologiques, maxillo-faciales) qu'en tant que lieux privilégiés de formation des étudiants en médecine et en soins paramédicaux.

A ce titre, le projet s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la réforme hospitalière en cours qui met un accent particulier sur l'amélioration de la gestion hospitalière et la qualité des soins. La structuration même du projet constitue une expérience novatrice initiée par le ministère de la Santé Publique à travers l'appui apporté à une structure associative qui assure une mission de service public (Centre Monkole).

Sa réussite représente un enjeu fort dans un pays où le secteur associatif remplit un rôle important et permettra de contribuer à la définition, au niveau des hôpitaux, d'un modèle

économique qui garantisse l'équité et la qualité de l'offre de soins. La France se félicite de cette volonté de réforme affichée par le Gouvernement. Le projet PROMEKIN vient en complément d'une contribution du gouvernement français de 1,4 million de dollars aux activités du bureau de l'OMS en RDC.

La France vient donc, par ce double financement, consolider le partenariat entre nos deux pays afin de répondre, ensemble, au double défi de réduction de la mortalité maternelle et infantile et des dépenses de santé des ménages les plus pauvres.

C'est du reste en réponse à ce double enjeu que, sur le plan international, la France a pris l'engagement, lors du sommet du G8 de Muskoka (juin 2010), de consacrer 100 M- par an, entre 2011 et 2015, au financement de programmes de santé maternelle et infantile dans 18 pays prioritaires, dont la RDC.

source: allAfrica